

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 Avril 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 Avril 2023 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 18 Avril 2023

Présents : BARDET Didier ; BARNAUD François ; CHAVANT Philippe ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; DARDAILLON Bruno ; GAZONNAUD Jean-Luc ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur LABESSE Jean-Claude
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe

Membres : 27
Présents : 16
Votants : 18

Délibération n° 2023-023

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FURSAC

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FURSAC propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FURSAC :

Montant	Opérations
6 094,18 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-220128-2010CI.01 - Reprise de mur de soutènement)
8 470,84 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-220907-2401CI - Réfection mur de soutènement à L'Œil)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 4 MAI 2023

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073